

**Motion de Mme Isabel Nerny: «Changement des boilers dans les salles de bains des immeubles de la Gérance immobilière municipale contre l'installation de l'eau chaude courante».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 11 septembre 2001)

*MOTION*

Attendu que:

- les boilers de salles de bains sont vétustes;
- que leur débit est très limité en temps et en quantité,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir auprès de la Gérance immobilière municipale afin que l'utilisation des salles de bains soit mieux adaptée aux familles.